



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent de la défense nationale

---

NDDN • NUMÉRO 008 • 2<sup>e</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 29 janvier 2008**

**Président**

M. Rick Casson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 29 janvier 2008

• (1720)

[Traduction]

**Le président (M. Rick Casson (Lethbridge, PCC)):** Nous reprenons la séance. C'est maintenant une séance publique, nous ne sommes plus à huis clos.

M. Hawn propose une... Allez-y, monsieur Hawn. Je vous laisse vous expliquer.

**M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC):** [Note de la rédaction: *inaudible*]... motion pour jeudi.

**Le président:** Vous avez le parquet.

**M. Laurie Hawn:** Je vais simplement la lire. Elle est assez explicite et pas très longue.

Conformément à l'alinéa 108(1)a) du Règlement, que le Comité rencontre à la première occasion le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international pour discuter du rapport Manley et que les présidents respectifs de ces deux comités permanents président tour à tour les délibérations conjointes;

que le Comité demande à l'honorable John Manley et à tous les membres du Groupe consultatif indépendant sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan, ainsi qu'aux ministres de la Défense nationale, des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de comparaître devant lui, et qu'il puisse convoquer d'autres témoins pour obtenir leur point de vue sur ce rapport;

que les délibérations conjointes se déroulent durant les heures de séance normales de ce comité, les mardis et jeudis entre 15 h 30 et 17 h 30, qu'elles commencent à la première séance qui suivra l'adoption de cette motion et qu'elles se poursuivent jusqu'à la fin de la séance du 28 février 2008;

que le Comité dépose les témoignages;

que conformément —

**Le président:** Il faudrait conserver « une copie des témoignages ».

**M. Laurie Hawn:** On nous a dit qu'il valait mieux dire « les témoignages ».

**Le président:** Le greffier vient de me signaler qu'il faudrait remettre « copie ».

**M. Laurie Hawn:** Ce doit donc être « une copie ». Alors ce serait :

que le Comité dépose une copie des témoignages;

que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à ce rapport;

— ce qu'il fait, je crois —

et que ces séances soient télédiffusées.

Nous pouvons discuter de la motion maintenant, avec votre consentement unanime, ou en faire un avis de motion pour jeudi.

**Le président:** D'accord.

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Je préfère le préavis de 48 heures.

**Le président:** Il n'y a pas de consentement unanime.

Nous discuterons donc de cette motion jeudi.

**M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** La traduction n'est pas claire.

**Le président:** La version française n'est pas bonne?

**M. Bernard Patry:** On y parle de « procès ». *Ce n'est pas un procès.*

Je tenais seulement à ce que vous le sachiez. Nous n'allons pas devant un tribunal.

**Le président:** C'est un avis de motion. Nous le distribuerons comme il se doit au comité.

M. Cannis a un autre propos.

**M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.):** C'est un sujet parallèle, monsieur le président. Nous n'en parlerons pas jusqu'au moment opportun.

Le commentaire que je voudrais faire, si nous poursuivons sur cette voie, est le suivant. Étant donné que nous avons deux comités, je vous demanderais, monsieur le président, de travailler avec l'autre président du comité des affaires étrangères. J'ai trouvé la situation très frustrante, quand j'ai participé à certaines de ces réunions conjointes. Il peut s'écouler tellement de temps — deux heures, ou une heure et demie à deux heures — sans que nous ayons la chance d'intervenir, en tant que membres, de poser des questions. Je vois mes collègues, de l'autre côté du parquet, hocher du bonnet; je pense qu'ils sont d'accord avec moi. Pour moi, monsieur le président, ce serait un gaspillage de temps. Je pense que nous ne ferions pas très bonne figure devant la population, à la télévision, si chaque membre n'a pas la possibilité de parler de ce sujet des plus épineux, dont il a été discuté dans toutes les cuisines et tous les restaurants, etc. C'est ce que j'avais à dire sur le sujet, et nous en parlerons plus longuement à la prochaine réunion.

Il y a autre chose que j'aimerais vous demander, monsieur le président, ainsi qu'au greffier et à vos collaborateurs. Nous avons tous travaillé très fort pendant des mois, et nous avons entendu tellement de témoignages : des universitaires, d'anciens militaires, d'actuels militaires, et diverses organisations. Nous rassemblions des renseignements pour notre étude sur notre mission en Afghanistan. Vous pouvez me corriger si je me trompe. Nous avons bien rédigé un rapport ensemble, non? J'aimerais savoir, parce qu'on me l'a demandé, ce qui est arrivé à ce rapport? Qu'est-il advenu de ces 13 ou 14 recommandations? Elles vont de pair avec ce que nous avons. Ce que nous essayons de faire ici, c'est d'extraire le meilleur de toutes les idées formulées pour qu'en tant que représentants, nous puissions agir comme il se doit. Nous avons toujours bien collaboré à ce comité, il me semble. Rien n'a changé aujourd'hui. Il arrive que nos idées divergent légèrement, sans plus.

J'aimerais que quelqu'un me dise — c'est votre travail, le mien, celui de tout le monde — qu'est-ce qui est arrivé à ce rapport? Qu'est-il advenu de ces recommandations? J'ai le plus grand respect pour ce nouveau comité, le comité Manley, et le travail qu'il a pu faire, et nous allons établir des comparaisons à un moment donné. Mais je dois à mes électeurs, mes contribuables, comme tout le monde ici, il me semble, de répondre à leurs questions.

Qu'est-il arrivé à ce rapport? Pouvons-nous maintenant faire une comparaison des rapports A et B? Quels sont les dénominateurs communs? Que faisons-nous? Qu'est-ce qu'ils suggèrent, que nous n'avons pas fait?

**Le président:** Je sais, monsieur Cannis, qu'une réponse a été reçue du gouvernement — il me semble — à chacune de ces recommandations. Est-ce bien cela?

**M. Wolf Koerner (attaché de recherche auprès du comité):** Oui.

**Le président:** Nous allons veiller à ce que tout le monde — les membres actuels du comité — en reçoivent une copie.

**Le greffier du comité (M. Samy Agha):** C'est dans le site Web.

**Le président:** Nous verrons cela. Pour être équitables, il faut que nous examinions la réponse du gouvernement à ces recommandations.

**M. John Cannis:** Nous venons seulement de déposer ce rapport...

**Le président:** Est-ce que c'est celui sur l'Afghanistan?

**M. John Cannis:** Oui, je veux dire notre rapport.

**Le président:** Nous l'avons déposé au printemps, en juin, alors une réponse a été fournie. Le gouvernement a fourni une réponse. Que vous soyez d'accord avec elle ou non, il faudrait que nous le...

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Est-ce que je suis sur la liste?

**Le président:** Oui. Votre nom est le seul à y figurer pour l'instant.

**Mme Cheryl Gallant:** C'est en réponse au commentaire de M. Cannis.

John a dit quelque chose de très juste. Nous avons tous travaillé très fort, consacré des heures à préparer ce rapport, et après tout cela ce sont quelques personnes choisies, parfois même des substituts, qui vont poser toutes les questions. J'aimerais demander, si nous nous entendons pour aller de l'avant avec ceci, que nous envisagions d'avoir des réunions de peut-être quatre heures, et non pas nécessairement seulement de la durée qui nous est allouée. Nous ne voulons pas être ici jusqu'à 19 h 30, mais nous pourrions nous arranger pour qu'il y ait une espèce de continuité.

**Le président:** J'aimerais que vous apportiez toutes ces idées à la prochaine réunion.

Nous allons mettre la dernière main au rapport à la prochaine réunion, puis nous discuterons de cette motion.

La séance est levée.

---







**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:  
<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**